

Mardi 12 juin 2018

Accueil unique de l'Hôtel de ville

La loi du 18 novembre 2016 oblige les communes à se relier au système de communication électronique des données état-civil (COMEDec). Ces échanges concernent les actes de naissance, de mariage et de décès nécessaires à la réalisation d'une demande de passeport ou provenant d'un office notarial.

Pour répondre à cette exigence, à partir du 21 juin, **les services de l'Accueil Unique (Etat-Civil et Enfance) et des Elections et de la Réglementation de la Ville de Rouen ouvriront désormais ses portes à 13H le jeudi (accueil physique et téléphonique)**. Cette matinée a été choisie après analyse des fréquentations – le jeudi matin est le moins sollicité par les usagers.

Pendant cette matinée, les agents se consacreront notamment à la saisie et à l'indexation des milliers d'actes de l'état civil dans la base de données mise en place par l'Etat.

Cependant, certaines prestations comme les déclarations de naissances, reconnaissances et retrait de titre d'identité, demeureront assurées de 8H à 12H afin de respecter le principe de continuité du service public.

Les agents dans les mairies de proximité : Pasteur, Châtelet, Saint-Sever restent à l'écoute des usagers pour répondre aux différentes demandes.

EXCEPTIONNELLEMENT, POUR CAUSE DE TRAVAUX, LE SERVICE DES ACCUEILS UNIQUES (Etat-Civil et Enfance) SERA TOTALEMENT FERMÉ JUSQU'À 14H00 LE 14 JUIN. Les mairies de proximité continueront à vous accueillir normalement.

Rappel des horaires :

Hôtel de Ville, Place du général de GAULLE :

Accueil unique (Etat-Civil et Enfance) :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 – 16h45 (Passeports/CNI jusqu'à 16h30)

Le jeudi : 13h00 - 16h45 (Passeports/CNI jusqu'à 16h30)

Samedi (Etat-civil uniquement) : 9h à 11h30 – FERMETURE LE SAMEDI EN JUILLET ET AOUT

Elections-Réglementation :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 – 16h45

Le jeudi : 13h00 - 16h45

Samedi : fermé

Affaires funéraires :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 – 12h / 13h - 16h45

Le jeudi : 13h00 - 16h45

Samedi : fermé

Mairie de proximité PASTEUR, 11 avenue PASTEUR :

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45.

Mairie de proximité Saint SEVER 10, 18 rue Saint JULIEN :

Du lundi au vendredi de 8h15 à 16h45

Mairie de proximité Le CHATELET, 30 Place Alfred de MUSSET

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45.